



Die deutschsprachige Version dieses Artikels ist im Heft 24 von «PrimaryCare» erschienen.

# Pour la première fois, le Collège de médecine de premier recours (CMPR) décerne un prix pour la recherche

Il y a quelques années encore, le simple fait d'évoquer le thème de la recherche en médecine de premier recours prêtait à sourire. Même si les pays nordiques, l'Angleterre et le Canada mettaient déjà la formation et la recherche en matière de médecine de premier recours en pratique, la Suisse en était encore à ses premiers balbutiements. Certaines indications laissaient deviner cependant la mise en route d'une prochaine étape. La RRMA, commission pour la « Recherche et Réalisations en Médecine appliquée » de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) ayant pour fonction de soutenir des projets de recherche de praticiens, existe depuis longtemps; de même Sentinella, un groupe composé de médecins de premier recours initié par l'Office fédéral de la santé publique et collectant des données épidémiologiques de valeur; il y a aussi les instances de faculté en médecine de premier recours, aujourd'hui nommées Instituts et fondées pour la première fois à Berne; certaines policliniques, principalement en Suisse occidentale et à Bâle, menant des recherches scientifiques; et enfin, certains médecins de premier recours essayant de publier leurs observations en solo et en pionniers. Tout ceci s'est mis en mouvement lorsque l'ASSM prit le problème en main, fonda un groupe de travail ayant pour objectif de s'emparer de manière active des problèmes de la médecine de premier recours et que de nouvelles équipes se constituèrent au sein du Groupe de recherche du Collège. Depuis lors, les mé-

decins de premier recours qui s'y intéressent ont la possibilité d'obtenir un soutien financier en vue de se former en méthodologie de recherche, et de bénéficier de conseils dans leurs projets de recherche, tandis que le RRMA évalue la qualité conceptuelle des projets et leur octroie également un soutien financier direct.

Il a fallu néanmoins une certaine audace pour mettre un prix au concours. Allait-on voir arriver quelques rares travaux? La surprise fut immense, lorsque la commission ad hoc put constater que 24 travaux avaient été remis. De plus, 19 d'entre eux correspondent aux critères de la recherche en matière de médecine de premier recours, et finalement parmi ceux-ci, plus d'un tiers répondent aux standards internationaux les plus élevés, ce qui signifie qu'ils sont susceptibles d'être publiés dans les meilleures revues internationales. Cet afflux explique que la procédure de sélection fut lente et difficile. Le jury, composé de quatre médecins de premier recours et d'un professeur en médecine de soins de base, porta son choix à l'unanimité sur le travail du Dr. François Verdon de Neuchâtel et de ses collègues de l'Unité de médecine générale de la Faculté de médecine de Lausanne. Il s'agit d'un travail de recherche de grande envergure sur les douleurs pectorales observées par 59 praticiens de Suisse occidentale chez plus de 24 000 patients. Jusqu'ici ces symptômes n'avaient été étudiés qu'en milieu hospitalier par des spécialistes en médecine des urgences: il en résulte que les conclusions tirées de cette

étude n'étaient guère utilisables en médecine de premier recours. L'étude de Verdon indique qu'il ne faut pas en considérer l'infarctus et l'embolie pulmonaire comme des causes fréquentes, mais bien plutôt que ceux-ci ne représentent que des douleurs banales de l'appareil locomoteur. Ces résultats aideront à créer des guidelines à l'usage ciblé des médecins de premier recours.

Le jury décida en outre d'attribuer un prix à titre spécial à Monsieur Albert Kind de Schaffhouse pour son travail sur la vaccination contre l'encéphalite à tiques. Kind a pu démontrer que les anticorps de protection subsistent encore longtemps après une vaccination correctement effectuée, et que par conséquent la vaccination de rappel recommandée par le fabricant devient superflue. Ce travail a permis de réadapter les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique.

Les prix seront décernés à l'occasion du congrès de formation continue du Collège à Lucerne, le 14 juin 2007. Nous remercions ici la maison Mepha pour son généreux soutien.

*Prof. Hans Stalder  
président du jury du Prix  
pour la recherche*

*Dr Beat Künzi  
président de la commission  
Recherche du Collège de médecine  
de premier recours*